

**NOMBRE DE MEMBRES :**

\* AFFÉRENTS AU CONSEIL MUNICIPAL (23)  
\* EN EXERCICE (23)  
\* QUI ONT PRIS PART À LA DÉLIBÉRATION (23)

**COMMUNE DE MAYET**  
\*\*\*\*\*

**SÉANCE DU 24 MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE**  
**DÉLIBÉRATION N° 24\_DE45\_CM2705**  
\*\*\*\*\*

Date de la Convocation  
21 MAI 2024

Date d'affichage de la convocation  
21 MAI 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

**LE 27 MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE**  
A 20 heure 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie sous la présidence de monsieur OUVRARD, Maire

PRÉSENTS : M. OUVRARD Pierre, MME JARROSSAY Nathalie, M. BRAULT Jean-Michel, MME PYCKAERT Séverine, M. CHANTOISEAU Thierry, MME BAREAU Delphine, M. HAMONIC Daniel, MME BOISSON Cécile, M. LAFOIS Jean-Claude, Mme GUYET Fabienne, M. ASSE Didier, M. DENIS Christian, MME ALLARD Cécile, M. LANGLAIS Cyrille, MME RÉMY Sandrine, M. LAVIGNE Benoît, MME RAMAUGÉ Chantal, M. HUBERT Yves, MME GOTEFROY Virginie

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. PESLERBE Claude donne pouvoir à M. OUVRARD Pierre  
MME MONSAINF Fanny donne pouvoir à MME BAREAU Delphine  
M. DELOBEL Etienne donne pouvoir à M. ASSE Didier  
M. MENAGER Julien donne pouvoir à MME RAMAUGÉ Chantal

Secrétaire de séance :  
MME BOISSON Cécile

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le

ID : 072-217201912-20240527-24\_DE45\_CM2705-DE

### Tarifs piscine

Monsieur OUVRARD propose au conseil municipal de reconduire les tarifs 2023 et donc de délibérer sur les tarifs de la piscine comme suit :

- Gratuité pour les enfants de – 6ans
- Carte 50 bains = 70,00 €
- Cartes jeunes 6/12 ans (1 mois) = 25,00 €
- Carte sénior 13 ans et plus (1 mois) = 40,00 €
- Carte 10 bains = 25,00 €
- Ticket de bain = 3,00 €
- Ticket sans bain = 1,00 €
- Local jeunes, colonie, accueil de loisirs, école = 2,00 €
- Caution pour prêt de transat = 5,00 €

**Après exposé, le conseil municipal, valide, à l'unanimité des voix, la grille tarifaire des entrées de piscine à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.**

Fait à Mayet, le vingt-huit mai deux mil vingt quatre

Le Maire,  
Pierre OUVRARD

